

# les espaces SCOLAIRES

LES ESPACES SCOLAIRES

"... Songer que l'enfant doit à l'école apprendre à se situer dans l'espace, à y évoluer, à le modifier ou à l'adapter à ses besoins ou à ses possibilités physiques, et qu'il faut donc lui offrir un cadre à sa mesure, suffisamment organisé pour permettre un facile repérage, mais suffisamment plastique pour se prêter à d'éventuels remodelages..."

On peut essayer de faire de l'école un espace qui autorise certaines interventions de la part des utilisateurs prenant une valeur pédagogique et conduisant les enfants à plus de respect dans leur cadre de vie, dans la mesure où ils auront un peu participé à son élaboration (choix de certains matériaux, des dispositions de mobilier, participation à la décoration intérieure sous la conduite d'une autorité en la matière, aménagement des extérieurs, du cadre planté ou floral, etc...)"

extrait de la circulaire n° 73-345 du 20/08/1973 parue au B.O. n°32 du 26.09.73

Le S.N.I.-P.E.G.C. a réalisé un film "DIS MAITRESSE, ON PEUT..." qui retrace une expérience menée à Baume-Les-Dames: il s'agit de l'aménagement d'un espace-classe pour des enfants de deux ans. Cette expérience est originale parce qu'elle est élaborée conjointement par la municipalité, l'école, les parents et les artisans locaux. Elle tient compte également des besoins des enfants dans la conception nouvelle des structures de l'architecture intérieure du bâtiment.

(Pour obtenir la location de ce film, contacter le S.N.I.-P.E.G.C. de votre département. Pour le 67, SNI-PEGC rue de Sédillot à Strasbourg tél.35.23.77  
Pour de plus amples renseignements contacter Christine Edenwald 35,rue de l'église 67390 Ohnenheim tél.(88)92.52.94 ou Chantal Jehn, adresse en fin d'article)

Un groupe d'enseignants, dans le cadre des conférences pédagogiques, s'est donné comme objectif de préciser les diverses demandes à formuler quant aux espaces scolaires:

- poursuite de l'effort d'aménagement fait en maternelle, dans les écoles élémentaires
  - réhabilitation des écoles anciennes, ou comment adapter ce qui existe déjà, aux nouveaux objectifs pédagogiques?
  - dialogue avec la municipalité (service de l'enseignement), en l'informant régulièrement de nos pratiques pédagogiques. La conception d'un lieu est étroitement liée à ce qui s'y passe, à ce que l'on est en droit d'attendre d'elle. Encore faut-il que le concepteur soit informé de la demande de l'usager.
  - les crédits pour réaliser des aménagements intérieurs ou extérieurs (cour de récréation). Une approche différente de l'espace scolaire ne peut que s'annoncer avec la réalisation de projets qui feront leurs preuves...
  - gestion du "patrimoine"-école dans chaque établissement: constitution d'un stock de mobilier où l'on pourrait soit puiser, soit ranger ce dont on a besoin, ou plus. Avoir ce recours, modifierait déjà quelque peu, cet espace qui nous "coince" si souvent.
  - éveil à l'architecture: le Ministère de l'Education Nationale vient de sortir une plaquette sur l'éveil à l'architecture (éditée par le C.N.D.P.). On peut y lire: "...c'est l'espace, l'espace construit, l'espace habité qui est en jeu et qu'il conviendrait non de subir mais de comprendre et de s'approprier. Mais, l'action sur l'espace, c'est aussi prendre une part active dans la préparation concertée de nouvelles constructions scolaires ou simplement la transformation de bâtiments ou d'espaces éducatifs."
- Dans cette optique, la mise en place d'une pédagogie de l'espace s'avère nécessaire dans nos classes.

Si vous avez d'autres suggestions, si vous connaissez des gens qui ont trouvé des solutions originales à leurs problèmes d'espace, veuillez avoir la gentillesse de nous le faire savoir. Cela nous aidera à compléter le travail entrepris. Ecrire ou téléphoner à Chantal Jehn 32,rue du Bain-aux-Plantes 67000 Strasbourg tél.(88)32.65.24

